

**Forum pour l'avenir de la démocratie
Limassol, Chypre, 13-14 octobre 2011**

Conclusions du Rapporteur général

1. L'Europe traverse une période agitée de crises économiques, sociales et politiques. De toute évidence, les gens ont perdu confiance dans la politique et les politiciens mais pas dans la démocratie elle-même. Ce Forum a abordé l'importance de l'interdépendance de la démocratie et de la cohésion sociale et a débattu des changements indispensables si l'Europe veut sortir de ces crises sans être socialement et politiquement mise à mal.
2. L'apathie politique généralisée de ces dernières années s'accompagne aujourd'hui de nouvelles manifestations d'engagement civique et d'activité politique. S'offre donc l'occasion de mettre à profit l'énergique mobilisation d'individus de tous antécédents et horizons.
3. Les valeurs partagées de l'Europe que sont les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit, ainsi que le modèle social européen ont procuré de nombreux avantages à ses peuples au fil des ans. L'Europe est aujourd'hui mise au défi de repenser et de redynamiser son modèle social et démocratique – basé sur la solidarité – et de continuer à proposer des repères et des exemples novateurs de cohésion sociale, économique et territoriale.
4. Le modèle européen reste une source d'inspiration pour d'autres régions du monde. Réaffirmer sa vitalité aide l'Europe à jouer un rôle significatif sur la scène mondiale.
5. La tenue de la session 2011 du Forum pour l'avenir de la démocratie à Chypre, un pays au carrefour de l'histoire de trois continents, constitue un environnement particulièrement propice pour saluer l'engagement du Conseil de l'Europe en faveur des réformes naissantes de pays qui ont connu le Printemps arabe, et pour encourager l'échange d'expertise et de bonnes pratiques en réponse aux demande de leurs autorités.

Recommandations :

- capitaliser sur la récente mobilisation des peuples dans toute l'Europe et au-delà afin de faciliter et de promouvoir l'engagement politique constructif en faveur des processus

démocratiques, et de soutenir le recours à des formes nouvelles et alternatives d'expression et de participation démocratique, amplifiées par les réseaux sociaux, en complément de la démocratie représentative.

- adhérer à la diversité et à la tolérance en tant qu'atouts pour une société, en respectant le droit de chacun à une identité plurielle et en reconnaissant qu'il s'agit là d'une condition préalable autant qu'essentielle pour bâtir une société vivante et prospère ; ancrer la diversité dans les communautés par une éducation de qualité dispensée à un âge précoce, et développer des outils appropriés à cet effet, par exemple des chartes de la diversité au niveau local et de nouvelles formes de partenariat. Le rapport du Conseil de l'Europe, intitulé « Vivre ensemble », constitue un point de départ d'un débat plus approfondi sur ces questions.
- sensibiliser l'administration publique aux spécificités et besoins socioculturels des populations et renforcer la capacité et l'engagement des institutions en vue d'une gestion effective de la diversité.
- privilégier l'investissement social en faveur des groupes de population les plus vulnérables, qu'il conviendra d'intégrer à des structures de participation et de responsabilité sociale partagée à tous les niveaux de gouvernance. Cette démarche pourrait renforcer le sentiment d'appartenance de ces groupes ainsi que la résilience de la société face aux crises politiques, économiques et sociales.
- agir avec détermination contre les discours et les actes populistes, extrémistes et discriminatoires, éventuellement en lançant une campagne du Conseil de l'Europe sur ce thème.
- renforcer la collaboration et la coopération entre les organisations internationales pour combattre les effets des crises financières et sociales, et promouvoir leur responsabilité démocratique de rendre compte.
- engager le dialogue avec les hommes/femmes politiques et les partis politiques pour faire face au fossé démocratique qui les sépare des citoyens qu'ils représentent.
- soutenir la transition démocratique dans les pays voisins en donnant accès aux structures et activités du Conseil de l'Europe, en tenant compte des récentes expériences découlant du statut de Partenariat pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire et du Forum des villes euro-arabes du Congrès.